

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 novembre 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Yves MICHEL, Maire.

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par W. BIGNON - J. GROSSO par G. GUIRAUD

Absent : JF. MARY

11. Rapport d'activités 2019 de Sète Agglopôle Méditerranée (Annexe 5)

Sète Agglopôle Méditerranée nous a communiqué son rapport d'activités pour l'année 2019.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Il appartient au Conseil municipal :

De prendre acte du rapport annuel de Sète Agglopôle Méditerranée pour l'année 2019.

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE
PREND ACTE**

Prend acte du rapport annuel de Sète Agglopôle Méditerranée pour l'année 2019.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire

Yves MICHEL

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'Mairie de Marseillan' and the number '34407'. The signature is written in a cursive style.